



CIRCUIT ACCOMPAGNÉ

NAMIBIE

Balade australe

Nos randonnées seront l'occasion de découvrir les merveilles du désert du Namib, les otaries de Cape Cross et la ville côtière de Swakopmund, au bord de l'océan Atlantique. Nous observerons aussi les plus beaux et plus grands animaux d'Afrique, lors d'un remarquable safari dans le parc national d'Etosha. La Namibie nous surprendra à chaque instant par la diversité de ses paysages et les nombreuses rencontres offertes !

ITINERAIRE

• J1 et J2 - Paris - Windhoek

Vol de nuit Paris/Windhoek (départ de province possible, sur demande). En route pour le parc d'Etosha. Lodge à Otjiwarongo.

Nuit en lodge

• J3 et J4 - Parc d'Etosha

Arrivée au parc. (301 Km, env 5 h de route). Début du safari guidé, à la recherche de la faune vivant autour de ce lac asséché. Camping et possibilité d'observation nocturne des animaux. (150 Km : safari et transfert).

NB: Première nuit possible en camping près d'un plan d'eau, pour l'observation nocturne des animaux.

Nuit sous tente

• J5 - Opuwo

Transfert en direction du Kaokoland, pays des nomades himbas. Arrivée à Opuwo. Camping. (450 Km, 7 h env de route)

Nuit sous tente

• J6 - Kaokoland - Canyon du Khowarib

Rencontre avec les Himbas aux traditions ancestrales. Route pour le canyon du Khowarib. Balade. (130 Km, 4 h env de route)

1 heure de marche. Nuit sous tente

• J7 - Kaokoland - Damaraland - Twyfelfontein

Traversée des villages hereros et de la concession de Palmwag. Au programme : cônes volcaniques et montagnes tabulaires de grès rouge. Route vers le sud du Damaraland jusqu'au site de gravures rupestres, Twyfelfontein. Camping près de l'Aba Huab. (255 Km, 6 h env de route)

1 heure 30 de marche. Nuit sous tente

• J8 - Massif du Brandberg - Cape Cross - Swakopmund

Passage à proximité du Brandberg, point culminant de la Namibie. Arrivée à Cape Cross, observation des otaries. Cap vers l'océan Atlantique jusqu'à Swakopmund. En option : survol en avion, excursion en bateau... Hôtel. (415 Km, 6 h env de route)

Nuit à l'hôtel

• J9 - Swakop et Kuiseb River

Découverte de la vallée de la Swakop River. Balade et coucher du soleil au sommet des dunes. Nuit sous tente à Homeb. (170 Km: 3h env de route)

2 heures de marche. Nuit sous tente

• J10 - Sesriem

Route pour Sesriem et rando jusqu'au sommet de la dune d'Elim. Camping. (259 Km: 4 h env de route)

2 heures de marche. Nuit sous tente

• J11 - Sossusvlei - Dead Vlei

Départ matinal vers les dunes et les lacs asséchés de la Sossusvlei et de la Dead Vlei. Ascension d'une dune de 300 m de haut. Retour à Sesriem et découverte du canyon. Temps libre. Camping. (120 Km: 2 h env de route)

5 heures de marche. Nuit sous tente



• J12 - Namib-Naukluft

Rando dans les montagnes du Namib-Naukluft. Descente à travers un canyon. Camping. (119 Km: env 3 h de route)
4 heures de marche. Nuit sous tente

• J13 - Windhoek

Direction Windhoek. Après-midi libre. En option : excursion pour observer des guépards ou des lions au lodge d'Amani.
Hôtel. (256 Km: env 4h de route)
Nuit à l'hôtel

• J14 et J15 - Windhoek - Paris

Transfert à l'aéroport et vol pour Paris. Arrivée le J15.

Extensions possibles au Cap et au Mozambique.

Nuit à bord

◉ GENERAL

• Important itinéraire

Les départs du 02 et 23 Septembre 2011 se feront exceptionnellement en 16 jours au lieu de 15 jours avec une journée libre en plus à Windhoek à la fin du circuit.

• Extension

EXTENSIONS possibles au Cap et au Mozambique

◉ VOTRE VOYAGE

• Le prix ne comprend pas

- L'assurance assistance-plus à 1.5 %, annulation 2%, tranquillité complémentaire CB à 2.3 %, tranquillité à 3% du prix du voyage
- Le supplément départ de province (sur demande)
- Le supplément hébergement en chambre et tente en individuelle 110€(sur demande)
- Les pourboires, les boissons, les dépenses personnelles et les activités en option.
- Les repas à Windhoek, Otjiwarongo et Swakopmund
- Les entrées des parcs (480\$ Namibien à payer sur place, soit env. 58€)

ASSURANCE:

Nomade Aventure propose 4 formules d'assurance pour votre voyage. Les conditions générales et particulières de ces 4 assurances sont accessibles sur le site de Nomade Aventure ou sur simple demande. En résumé ci-dessous :

Contrat Annulation n° 78553669 - GAN - MUTUAIDE

Cette assurance n'est pas incluse dans le prix de nos voyages. Nous vous la recommandons vivement, précisant qu'elle doit être souscrite au moment de l'inscription. Elle est facturée 2% du prix du voyage, n'est valable qu'en cas d'annulation intervenue avant la date du départ du voyage et pour une liste précise d'événements. La franchise minimum, de 30 ou 75€/pers., est appliquée selon la cause de l'annulation.

Contrat Assistance plus n° 78 553 660 – GAN - MUTUAIDE

Cette assurance comprend des garanties d'assistance étendues (rapatriement médical, remboursement des frais médicaux à l'étranger, des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages, voyage de compensation égal à votre voyage (en cas de rapatriement médical assuré par Mutuaide) pour le rapatrié et son conjoint). Elle est facturée 1,5 % du prix du voyage.

Contrat Tranquillité n° 78553668 - GAN - MUTUAIDE

Afin de partir en toute sérénité, nous vous proposons une assurance qui comprend des garanties étendues (annulation, rapatriement médical, remboursement de frais médicaux à l'étranger, frais de recherche ou de secours, remboursement des prestations de séjour non utilisées en cas d'interruption de séjour, assurance bagages y compris le matériel sportif, dédommagement en cas de retard aérien, voyage de compensation égal à votre voyage en cas de rapatriement médical assuré par Mutuaide pour le rapatrié et son conjoint, . Elle est facturée 3% du prix du voyage.

Contrat Tranquillité carte bancaire n° 78553670 - GAN -MUTUAIDE



Si vous payez votre voyage avec une carte bancaire multiservices : Gold Mastercard, Visa Premier, Infinite Premium, à l'exclusion des autres types de cartes bancaires, nous vous proposons, quelles que soient les garanties d'assurance incluses dans votre carte, de bénéficier de l'ensemble des garanties du contrat Tranquillité n° 78553668 ci-dessus. Cette assurance est facturée 2,3% du prix du voyage.

Nous attirons votre attention sur le fait, que compte tenu de la spécificité de nos voyages, il est indispensable de disposer d'une bonne couverture prévoyant notamment les frais de recherche et de secours. Notre contrat Tranquillité a été conçu à cet effet.

Si vous ne souhaitez pas souscrire au(x) contrat(s) que nous proposons, nous soulignons le fait que vous devrez impérativement vérifier que vous disposez bien d'une garantie couvrant les frais de recherche et de secours. Dans ce cas, vous devrez nous fournir avant votre départ les informations suivantes : nom de la compagnie d'assurance, numéro de contrat, coordonnées du plateau d'assistance. Ces informations devront également être transmises à notre correspondant local dès votre arrivée.

Attention, certaines assurances comportent des clauses restrictives telle que assurances en montagne limitées aux activités neige, mal des montagnes non reconnu en tant que maladie nécessitant un rapatriement qui de fait sera refusé, Veuillez vérifier la teneur réelle de votre assurance et le cas échéant prendre les dispositions nécessaires....

En cas d'accident, si vous ne disposez d'aucune couverture ou si vous ne nous avez pas fourni les informations ci-dessus, les frais de recherche et de secours déclenchés alors par notre correspondant local seront à votre charge.

Plateau d'assistance GAN Assitance (Assistance rapatriement/médicale) -- 24h/24h -- 7j/ 7j
Tel.: 33 1 45 16 43 19 Fax.: 33 1 45 16 63 92 Mail : assistance@mutuaide.fr

En cas de maladie ou d'accident en brousse, dans la majeure partie des endroits, nous n'avons accès ni à la radio ni à la téléphone. Il n'y a que vous, l'accompagnateur, les guides locaux et la population locale. Alors pas d'imprudence. Votre contrat d'assurance / assistance est entre les mains de votre accompagnateur et nous vous en donnons un à l'inscription. Si vous avez votre propre assurance, n'oubliez pas d'en prendre une copie (et le numéro) et d'en donner un exemple à l'accompagnateur.

NOTE : Quel que soit l'accident, il faut contacter l'assurance... les médecins du pays et les médecins de l'assurance décident de la suite à donner. C'est important car toute décision non conforme à la leur, implique une non prise en charge de l'Assureur.

• On se dit tout !

La Namibie est un immense pays (superficie de 825 418 Km², soit 273 800 Km² de plus que la France environ) qui regorge de paysages divers et variés, tous aussi beaux les uns que les autres. Il est donc nécessaire d'avoir conscience que pour visiter les nombreux points d'intérêts de ce magnifique pays, il faut être prêt à faire des kilomètres.

• Formalités spécifiques

PAPIERS :

A votre arrivée, on vous demandera, au passage de la douane, votre lieu d'hébergement ou votre adresse locale, à cette question précisez donc les coordonnées de notre correspondant local (information que vous trouverez sur votre convocation aéroport)

Pour les ressortissants Français, aucun visa n'est nécessaire pour la Namibie.
Passeport valable 6 mois après la date de retour ainsi qu'une page vierge.

NB : Si vous n'êtes pas en règle avec les formalités de police, douane et santé du pays concerné le jour du départ, vous perdrez la totalité du prix du voyage, cette cause d'annulation n'étant pas garantie par les assurances.

SANTE :

Si vous n'y avez pas mis les pieds depuis longtemps, une petite visite chez le dentiste avant le départ est plus que conseillée !

VACCINS OBLIGATOIRES :

La vaccination contre la fièvre jaune n'est pas, actuellement, exigée pour les voyageurs en provenance de pays où elle ne sévit pas. La maladie est cependant présente, en particulier dans les zones rurales (et réserves). Le vaccin est donc conseillé (sauf, peut-être, en cas de primo-vaccination pour les seniors, chez lesquels ont a récemment relevé des risques d'accidents post-vaccinaux).

Le vaccin doit être fait au moins 10 jours avant le départ pour une primo-vaccination. Il prend effet immédiatement pour une revaccination.



VACCINS CONSEILLES :

Comme toujours et partout, il est important d'être immunisé contre :

- diphtérie, tétanos et poliomyélite ;
 - hépatites A et B ;
 - coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage).
- Et, en fonction de la durée et du type du voyage, contre :
- typhoïde et rage.

On peut éventuellement conseiller la vaccination contre la grippe saisonnière et la grippe A (H1N1), surtout pour les personnes à risque en période épidémique (voir news du 1er septembre 2009 dans les « Informations santé » du site).

Attention: Fièvre jaune obligatoire si vous transitez par l'Afrique du Sud (Johannesbourg) ou la Zambie (Livingstone) en plus d'un transit par un pays où la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire.

Exemple : transit via Addis Abeba ou Nairobi...avant de transiter par Johannesburg pour arriver en destination finale à Windhoek.

Dans ce cas, le carnet de vaccination internationale vous sera demandé à votre arrivée en Afrique du Sud ou en Zambie!

PALUDISME :

Devant l'évolution rapide de la résistance à certains traitements préventifs, il est indispensable de consulter avant votre départ un organisme spécialisé pour connaître le traitement adéquat et sa prophylaxie.

Cette maladie est transmise par les moustiques. Ceux-ci piquent à partir de la tombée du jour jusqu'à l'aurore. La première des préventions est donc d'éviter de se faire piquer. Pour cela, nous vous conseillons le port de vêtements longs dès la tombée de la nuit et l'application de répulsifs (Cinq sur Cinq, Insect-Ecran, Dolmix Pic, ButixJ). Evitez d'utiliser savons parfumés, déodorants, parfums, qui attirent les moustiques.

AUTRES RISQUES :

Les risques d'affections transmises par des piqûres d'insectes (moustiques, mouches, tiques) sont présents partout hors des grandes villes.

Même chose pour les risques alimentaires.

Les voyageurs s'aventurant dans le Namib devront être équipés pour le désert : risque de chaleur le jour et de froid la nuit ; réserves d'eau et de nourriture suffisantes, vigilance à l'égard des animaux venimeux (serpents, scorpions).

Baignades : les bains en mer, sur Skeleton Coast ou à Cape Cross, sont peu tentants, non pas à cause des milliers de phoques que vous y verrez, mais, plutôt, à cause de la violence des rouleaux et des courants.

INFOS PRATIQUES :

Les infrastructures sanitaires sont satisfaisantes en particulier à Windhoek. En cas de problème grave, il est préférable de prendre l'avis de la compagnie d'assistance et des services compétents de l'ambassade de France :

- à Windhoek, tél. : 264 61229021.

Pour plus d'information : L'Institut Pasteur

Tél. : 0890710811

209-211 rue de Vaugirard 75015 Paris, Métro Pasteur ou Volontaire.

Conseils personnalisés aux voyageurs.

Sur rendez-vous, sur place ou par téléphone au 01 40 61 38 43.

Vaccinations sans rendez-vous en vous présentant directement sur place.

©Centre de vaccination Air France : 08 92 68 63 64.

• Important

SECURITE

Peu de risques d'avoir un accident avec la faune, à condition de respecter quelques règles de sécurité basiques. S'il arrive des accidents tous les ans avec les animaux en Afrique, c'est malheureusement bien souvent le fait d'une négligence ou d'un oubli des règles basiques de sécurité. Il y a peu de chance de voir des serpents sauf en de très rares endroits et pendant les grandes chaleurs seulement. Votre guide local a l'habitude et sait très bien choisir les lieux de bivouac et /ou camping. Pour notre part, nous n'avons jamais eu aucun accident dans ces régions en plusieurs années d'exercice... Partout en Afrique, il y a des serpents, scorpions et autres araignées mais ils restent le plus souvent totalement invisibles et il y a très peu de risques pour que vous intéressiez vraiment cette population... En principe, ils sont plus effrayés de votre présence que vous de la leur et ne restent pas dans votre secteur... Les seuls à s'intéresser vraiment à vous seront les moustiques et, là encore, il ne s'agit que de précautions à prendre... Crème anti-moustiques, manches longues, traitement antipaludéen et tentes équipées de moustiquaires.



QUELQUES CONSEILS

- Ecoutez les conseils de votre chef d'expédition.
- Le centre des villes les plus importantes peut présenter un danger pour le touriste non averti, comme dans une majorité de pays.
- Ne marchez pas seul dans des endroits apparemment déserts, si possible, restez avec un groupe. Méfiez-vous des voleurs à la tire et des pickpockets.
- Ne prenez pas avec vous plus d'argent liquide que nécessaire.
- Gardez à part des originaux une photocopie des 4 premières pages de votre passeport, de vos visas et billets d'avion.
- Refermez immédiatement les poches de vos sacs, ouvertures des tentes, sacs de couchage et vestes après usage. Eviter de dormir à la belle étoile.
- Regardez toujours où vous mettez les pieds et les mains. La nuit, déplacez-vous avec la lampe tout en ayant les pieds chaussés. Si vos chaussures passent la nuit à la belle étoile, veuillez inspecter le contenu ou les taper vivement, l'ouverture vers le bas, avant de les enfiler à nouveau.
- Soyez toujours attentifs avant de soulever un caillou, un grand morceau de bois ou autres objets pouvant abriter des animaux ou des insectes. Il est recommandé de le(s) déplacer avec le bout de votre chaussure (fermée, bien sûr) ou avec un bâton. Après inspection, vous pouvez le(s) manipuler comme bon vous semble.
- Lorsque vous traversez des régions sauvages, ne marchez pas dans la savane sans guide.
- Ne vous approchez pas des animaux sauvages, il est possible que d'autres animaux soient présents sans que vous les ayez repérés, et leurs réactions sont imprévisibles pour des personnes non habituées. Ne nagez pas dans les rivières (crocodiles et hippopotames).
- Ne nourrissez jamais les animaux, même s'ils vous paraissent curieux et familiers (singes en particulier).

QUELQUES PRECISIONS :

L'itinéraire a été conçu de façon à être le plus précis possible. Le programme est donné à titre indicatif. Les étapes de tous nos voyages peuvent être modifiées sur place pour des raisons de météorologie, d'organisation, de sécurité, de cas de force majeure ou autres (par exemple : retards ou annulation des vols) entraînant des changements dans le déroulement des services prévus : vols, horaires, itinéraires et hôtels. Dans ces moments difficiles, le guide local fera le maximum pour atténuer les effets de ces événements indépendants de notre volonté.

Pour ces raisons non imputables à l'agence, les prestations non obtenues pour les causes énoncées ci-dessus ne pourront être remboursées par Nomade. Lors d'un problème, l'équipe vous proposera une solution en remplacement de celle impossible à fournir, si vous refusez cette alternative, les éventuelles dépenses (hébergement, repas, transport, etc...) supplémentaires, engendrées uniquement par votre décision, seront à votre charge. Dans l'univers de certaines ethnies, la notion d'exactitude horaire est des plus variables. A titre d'exemple, chaque région, ethnie et même village ont des marchés qui fonctionnent selon des calendriers traditionnels ayant des semaines de 4, 5, 6 ou 7 jours ! Les guides sont là pour adapter le parcours en fonction de ce qui se produit, souvent sans préavis...Il peut y avoir des transferts en véhicule pendant la randonnée afin d'adapter l'itinéraire au niveau du groupe ou pour vous permettre de vivre les expériences les plus enrichissantes telles que les funérailles, les fêtes initiatiques ou autres fêtes traditionnelles.

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT LE VOL DE BAGAGES :

Nomade-Aventure décline toute responsabilité concernant les vols, pertes ou destruction des bagages. Pour ceux ayant contracté une assurance convention « tranquillité », vos bagages sont garantis pour autant que les bagages soient sous la surveillance directe du bénéficiaire, dans sa chambre, remisés dans une consigne fermée à clé ou sous la garde d'un hôtelier en coffre donc vos bagages ne sont pas couverts en camping (sauvage ou aménagé).

NB : Il nous paraît nécessaire de préciser qu'il ne faut jamais laisser votre passeport, argent, carte bancaire, appareils photos ou autres objets de grandes valeurs sans surveillance même si le véhicule est verrouillé à clef.

QUELQUES PRECISIONS CONCERNANT VOTRE PARTICIPATION:

Votre participation à la vie de bivouac est indispensable. Les chauffeurs chargent et déchargent les voitures mais vous devez prendre vos sacs et matelas et les ramener près des voitures le lendemain matin. Vous montez et démontez vous-mêmes vos tentes. Tout le monde est de corvée pour la vaisselle, pour le bois et en général, il y a toujours quelqu'un qui adore s'occuper du feu. Pour les repas, en principe l'accompagnateur s'en occupe ; là encore votre aide est toujours la bienvenue.

• Caractéristiques du circuit

FAUNE ET FLORE :

On retrouve les Big Five (éléphant, rhinocéros noir, buffle de Cafrerie, lion, léopard), mais aussi de nombreuses espèces d'antilopes (guibs, céphalophes, gemsboks, koudous, dik-diks, impalas, cobs, springboks, gnous, oryx gazelles...), les girafes du Cap, hippopotames, zèbres (dont le rare zèbre de montagne), guépards, rhinocéros blancs... Sans oublier la hyène brune ou le chien oreillard. Mais les plus communs parmi les mammifères sont les babouins et les phacochères, que



l'on rencontre dès la périphérie des villes. Les reptiles et les insectes sont abondants. Et les oiseaux : pélican, flamant rose, aigle bateleur, sterne des baleiniers, tétras des sables, outarde de Rüppel, moqueur damara, républicain social aux énormes nids collectifs...

Longue de mille quatre cents kilomètres, la côte namibienne accueille chaque année plus d'un demi-million d'otaries et de lions de mer.

La savane broussailleuse couvre 60% du territoire. On s'intéressera, dans les zones arides, aux différents types d'adaptation des végétaux au manque d'eau. Le nord-ouest (bande de Caprivi) a une forêt subtropicale dense.

• Budget sur place

La monnaie namibienne est le Dollar Namibien, NAD, indexé sur le rand sud-africain, ZAR (également officiellement accepté comme monnaie courante en Namibie) :

1 EURO = 11 ZAR/NAD, taux au 03/12/2009.

Ne vous étonnez donc pas de vous voir rendre la monnaie en rands sud-africains à la suite d'un paiement que vous avez effectué en dollars namubiens. Les voyageurs peuvent changer dans les bureaux de changes en ville ou à l'aéroport de Windhoek.

Le dollar est plus facilement accepté que l'Euro dans les hôtels et pour les réservations d'activités.

C'est une somme qui est très variable en fonction du nombre de souvenirs que vous voulez acquérir, de votre éventuelle consommation d'eau minérale en bouteille et boissons non incluses et de votre générosité sur les pourboires. Cependant, nous estimons qu'environ 170-200 € par participant devrait être suffisant sans compter les activités facultatives à Swakopmund.

CHANGE :

L'euro se change sans problème en Namibie dans les banques. Lorsque vous faites du change, profitez-en pour demander des petites coupures (les vendeurs n'ont jamais la monnaie, vous le savez bien...), et refusez les billets trop abîmés qui pourraient vous être refusés sur place.

Les cartes de paiement internationales sont en général acceptées dans les hôtels, lodges, camps de luxe et fermes d'hôtes. Des guichets automatiques sont disponibles dans les villes de Swakopmund et Windhoek, pour Visa et Mastercard. Pour retirer de l'argent avec votre carte dans les banques de villes moins importantes, il vous faudra d'abord vous présenter à l'accueil (Enquiries) afin que l'opératrice demande l'autorisation au bureau central. Cela peut être très long (jusqu'à 2 heures d'attente si par malheur le système informatique ne fonctionne pas très bien) donc, à éviter !

• Pourboires

Nous vous recommandons un montant entre 50 € et 70 € (par participant).

L'usage du pourboire est une coutume dont nous devons vous informer. Nous vous rappelons que ces gratifications sont très appréciées des équipes locales dans des pays où le niveau de vie est souvent très bas. Toutefois, il est important de considérer que le pourboire, demeurant facultatif (n'étant pas une partie du salaire), doit être accordé en fonction de votre niveau de satisfaction du travail et des petites attentions de l'équipe locale.

Les pourboires ne sont jamais compris dans la note. L'usage du pourboire est une coutume dont nous devons vous informer. Il est convenable de laisser entre 5 et 10 % dans les bars et restaurants, et environ 0.5 à 1€ pour les petits services (porteurs, laveurs de voiture dans les hôtels, etc.).

Pensez à gérer votre budget pourboire en conséquence des équipes et chauffeurs complémentaires (qui interviennent en cours de circuit) vous quittant avant votre retour sur la capitale (vous pouvez prendre les informations et des conseils auprès de votre guide principal).

PS. Une petite idée... il vous est possible (facultatif) en cours de circuit de faire une caisse commune avec les autres participants qui servira à distribuer les pourboires (évitant les éternels problèmes de monnaie) et/ou acheter les boissons non incluses et/ou éventuellement les bouteilles d'eau minérale (environ 1€ à 1.5 € chacune).

• Us et coutumes

CONSEILS PRATIQUES POUR LES PETITS CADEAUX :

Des petits cadeaux comme vêtements, chaussures et autres sont très appréciés. Vous pouvez également apporter des graines (de plantes exigeant peu d'eau). Si vous avez chez vous des vêtements et chaussures dont vous ne vous servez plus, emmenez les pour les donner. Sinon, il y a les petits échantillons de parfum (remis gratuitement dans les parfumeries), fil et aiguilles à coudre (modèle costaud) et petit miroir. Vous pouvez également acheter sur place du tabac, du sel, sucre, savon ou autres produit d'usage quotidien. Votre accompagnateur vous aidera à donner à bon escient. Le "cadeau" en argent est la rémunération d'un service. Par ailleurs nous n'encourageons pas le don d'argent aux enfants. En effet, d'habitudes perverses et de la facilité à laquelle cèdent certains visiteurs (comme pour effacer une certaine réalité) sur les sites touristiques, il résulte fréquemment que le "salaire" d'un enfant de 10 ans est plus élevé que celui de son



propre père, paysan qui s'éreinte au travail dans son champ. Il s'ensuit une distorsion au sein de la cellule familiale, qui peut provoquer son éclatement ; l'enfant délaissant l'école, le père son champ, et la famille les traditions. De la même façon, les stylos et autres traditionnels cadeaux, sont plutôt à remettre aux instituteurs des villages qu'aux enfants eux-mêmes. Les bonbons sont à proscrire. Les médicaments que vous voudrez donner, seront remis globalement aux infirmeries de brousse ou aux dispensaires, qui en assureront ensuite la distribution.

CONSEILS POUR VOS ACHATS :

Lors de vos achats n'oubliez pas de marchander (sans exagération) sauf pour les produits d'usage qui sont généralement à prix fixe (cigarettes, boissons, nourriture...). Cela n'empêche pas que certains commerçants vont essayer de vous tromper sur le prix même sur ces produits d'usage quotidien. On ne fait pas ses emplettes à la sauvette. Il faut prendre son temps, parler. Divisez par deux ou trois le prix demandé, puis augmentez au fil de la discussion. Vous pouvez prendre conseil sur les bons prix (approximatifs) auprès de votre guide cependant ne le faites pas devant le regard des commerçants et/ou des autres personnes (villageois). Socialement parlant, votre guide ne peut pas vous conseiller devant les autres gens du pays alors...un peu de compréhension et de finesse...Il faut le questionner avec beaucoup de discrétion afin d'avoir les bonnes réponses !

• Aérien

HORAIRES D'AVIONS, PRE POST ACHEMINEMENT :

Ces horaires sont fournis à titre indicatif uniquement, nous déclinons toute responsabilité en ce qui concerne les modifications de ces horaires, donc il ne faut pas se baser sur ceux-ci afin d'effectuer vos réservations définitives de trains ou autres transports.

Attention ! Pour vos pré et post acheminement, nous vous recommandons de prévoir une connexion avec un minimum de sécurité, de réserver des titres de transport modifiables, voir même remboursables, afin d'éviter le risque éventuel de leur perte financière. Vous allez peut-être décider de profiter des « tarifs Découverte » de la SNCF ou de vols intérieurs à bas prix. Attention, ce type de billet est non-remboursable ! Sachez que d'autres alternatives existent : billet de congé annuel (25% moins cher), et autres formules avec réductions sans risques.

QUELQUES SITES UTILES :

www.adp.fr

Le site officiel d'ADP (Aéroports de Paris). ADP gère l'aéroport d'Orly, de Roissy-CDG (Charles de Gaulle). Vous pourrez y trouver vos horaires d'avion mis à jour avant votre départ. Par téléphone...oubliez...c'est un conseil!

Attitude à l'égard des Officiers de polices, douaniers ou autres forces de l'ordre.

Cela fait partie des "charmes" de l'Afrique... Soyez toujours courtois, polis et patients aux postes de frontière ou lorsque vous traitez avec un policier ou avec des fonctionnaires officiels. Une attitude "arrogante" ne pourra que créer des problèmes à vous-même et à l'ensemble du groupe.

IMPORTANT: Habillez-vous correctement lorsque vous passez les frontières (pas de pieds nus, pas de torse nu, pas de décolletés provocants, pas de chapeaux ou lunettes de soleil), lorsque vous visitez les marchés, les villages, les villes, et lorsque vous voyagez dans le véhicule.

• Transport

Présence de ceintures de sécurité pour tous les passagers.

Le moyen de transport est révisé avant chaque nouveau départ.

• Encadrement

Nos voyages sont encadrés par un accompagnateur francophone (local ou non) avec une équipe locale anglophone (variable selon le nombre de participants).

• Groupe

4 à 15 personnes. A moins de 4 personnes soit Nomade annulera le voyage au plus tard 21 jours avant le départ et vous proposera un autre départ, soit Nomade vous proposera de maintenir le voyage moyennant un supplément.

• Nourriture

Tout le matériel de cuisine est fourni (assiettes, couverts). Apportez si vous voulez un canif. Un grand soin est apporté aux repas. La nourriture est entièrement achetée sur place. Nous servons une alimentation variée et appétissante. Le matin, un petit déjeuner ; à midi, un repas froid ou un "brunch" sont de coutume ; le soir, un dîner chaud ou un barbecue vous réconforteront de vos émotions.

EAU :



Les véhicules sont équipés de jerricans et nous pouvons nous approvisionner régulièrement en eau potable. Il est indispensable de vous munir de Micropur, Aquatabs ou d'Hydroclorazone. Boire régulièrement (moyenne de 3 à 4 litres par jour) pour éviter la déshydratation.

Les boissons ne sont pas incluses, sauf le thé, le café et l'eau en bidon (en camping mais non au restaurant). Il est possible de se procurer en route des boissons dans de petits magasins locaux à des prix raisonnables.

Nos équipes sont équipées de jerricans d'eau destinés à la cuisine ainsi qu'à votre consommation personnelles, et se réapprovisionnent régulièrement aux puits rencontrés sur le chemin.

• Hébergement

Nuits en lodge, en hôtel et sous tente avec matelas (bivouac et camping aménagé).

Ces hébergements sont de confort modeste, mais propres et sympathiques, en occupation double. L'hébergement en camping s'accompagne de tables, chaises et éclairage général du camp. Nous fournissons des tentes igloo (spacieuses et confortables) avec matelas mousse (de 5 à 8 cm d'épaisseur). La plupart des campings utilisés ont des douches, ainsi que des toilettes. Vous pourrez également recharger vos batteries régulièrement dans les campings, hôtels..

► EQUIPEMENT

• Pharmacie personnelle

En cas de traitement médical, prévoir suffisamment de réserve pour la durée du séjour. Celle-ci doit contenir vos médicaments usuels, plus un traitement antipaludéen auxquels vous ajouterez des antalgiques, du collyre pour les yeux, une crème de protection pour les lèvres et la peau, de la vitamine C, une crème pour les coups de soleil, un gel pour les courbatures, un nécessaire pour soigner les pieds (Tricostéiril, Mercurochrome, pansements Seconde Peau, etc.), un antidiarrhéique et un antiseptique intestinal. Il est important de prendre des bandages, sparadraps et élastoplasts qui peuvent être forts utiles. Une pince à épiler et une aiguille pour les échardes. Avant de quitter le pays, vous pourrez offrir votre mini-pharmacie (si vous le désirez) à l'équipe locale, un dispensaire, un hôpital ou une organisation médicale à but non lucratif, avant votre départ, à moins que vous en ayez eu besoin ! Les médicaments et bandages seront très appréciés par ceux-ci.

• Bagages

Bagage principal 20Kg : un sac de voyage souple ou un sac à dos car ils sont faciles à charger dans les véhicules. C'est le sac qui voyage dans la soute de l'avion. Au cours du voyage, il contient les affaires que vous n'utilisez pas pendant la journée. Transporté par les équipes de portage ou des véhicules, vous les retrouverez le soir.

Nous vous conseillons d'enregistrer votre bagage dès le départ jusqu'à la destination finale (Victoria Falls ou Livingstone etc..., en fonction de votre vol). Il est très risqué de récupérer votre bagage à Johannesburg car vous prenez le risque de manquer la correspondance.

Bagage à main 5Kg : un petit sac à dos de randonnée est indispensable. Pendant le voyage, ce sac que vous porterez contiendra les affaires de la journée : gourde, appareil photo, etc. C'est également le sac que vous utilisez en cabine dans l'avion. Ce sac ne doit pas être volumineux, il doit contenir ce qui est lourd et fragile et ce qui peut être utile entre le moment où vous enregistrez votre bagage à l'aéroport de départ et le moment où vous le récupérez à l'aéroport de destination. En raison des retards de certains bagages, nous vous conseillons fortement d'emporter votre sac de couchage avec vous et le nécessaire pour pouvoir voyager les premiers jours, en bagage accompagné dans l'avion.

PS: Laissez tout objet contenant (couteau, ciseaux, coupe-ongles, etc..) et briquet dans votre bagage destiné à la soute de l'avion car les contrôles de sécurité les interdisent à bord de l'avion.

IMPORTANT: En raison des retards fréquents de certains bagages à l'aéroport de Johannesburg, nous vous conseillons fortement d'emporter votre sac de couchage avec vous et le nécessaire pour pouvoir voyager les premiers jours, en bagage accompagné dans l'avion. Prenez également les médicaments indispensables pour votre santé accompagnés de l'ordonnance, le reste de votre pharmacie personnelle pouvant être mis en soute. Nous vous rappelons que vous avez droit à un bagage à main, dont le poids ne doit pas excéder 5 kg.

En cas de retard/perte de bagage, il est impératif de le signaler immédiatement auprès du service bagages du transporteur aérien ou de l'aéroport d'arrivée afin de remplir un formulaire officiel de déclaration de perte de bagage qui permettra d'entreprendre les recherches et servira à la réclamation. Il vous sera demandé les éléments suivants : le numéro d'étiquette et descriptif des bagages, coordonnés de l'agence locale (précisées sur votre convocation) et coordonnées personnelles.



Contactez également votre assurance bagage personnelle (si vous êtes détenteur d'une telle couverture) afin d'ouvrir votre dossier ce qui permettra d'activer votre droit (le cas échéant) au budget accordé pour acheter les produits de 1ère nécessité. Dans le cas d'une souscription à notre convention tranquillité, un budget de 152 € par personne est accordé. Vous aurez la possibilité d'acheter (sur place) des produits de 1ère nécessité : vêtements, brosse à dents, lampe de poche, etc

Si vous rencontrez un problème de bagages, nous espérons que cet incident n'altère pas votre bonne humeur pour le bien être de l'ensemble du groupe et que vous pourrez appréhender votre voyage dans un bon état d'esprit.

Notre correspondant local continuera à relancer le service bagage de la compagnie pendant que vous serez en voyage en espérant que tout rentrera dans l'ordre le plus rapidement possible afin de vous les acheminer le plus rapidement possible.

Lorsque des bagages déclarés perdus sont retrouvés plus tard, une indemnisation peut être alors perçue pour ce retard par la compagnie ou par votre assurance voyage si celle-ci comporte une clause pour la perte et la détérioration des bagages. Dès votre retour en France, dans le cadre d'un contentieux impliquant directement une compagnie aérienne, nous vous rappelons que le voyageur devra adresser directement sa réclamation auprès de la compagnie aérienne et que nous pourrions le cas échéant appuyer votre demande auprès de celle-ci. Une déclaration tardive ou non conforme aux dispositions prévues dans les garanties d'assurance entraîne la déchéance à tout droit de remboursement. Il faut leur envoyer (la compagnie aérienne et votre compagnie d'assurance) votre courrier de réclamation aérienne en incluant un courrier explicatif de l'événement, une photocopie des billets d'avion ainsi qu'une photocopie de tous les autres documents relatifs aux frais que vous avez dû engager ainsi qu'une photocopie des factures relatives à ses frais engagés

• Vêtements

Vêtements légers (short et pantalon),

Chemises à manches longues (offrant une excellente protection contre le soleil et évitant une trop grande déshydratation et surtout contre les moustiques qui, le soir et le matin lorsqu'il n'y a pas de vent, viennent tourner autour de vous),

Laine polaire pour le soir.

Cape de pluie (entre janvier et mars).

• Equipement

Sacs plastique pour protéger vos vêtements de la pluie à l'intérieur de votre sac, Couteau (dans la soute de l'avion, SVP), Deux gourdes (minimum 1 litre en fer ou plastique, mais les nouvelles présentations de bouteilles d'eau minérale type "Evian" peuvent très bien faire l'affaire),

Comprimés pour purifier l'eau (Hydroclonazone, Aquatabs ou Micropur),

Lampe torche ou frontale + ampoules (sauf pour les lampes à DEL) et piles de rechange,

Lunettes de soleil et chapeau,

Crème solaire et labiale,

Serviette de toilette et maillot de bain,

Lingettes,

Pharmacie avec vos médicaments usuels et un nécessaire pour soigner les pieds, Papier hygiénique et briquet pour incinération immédiate après utilisation,

Produit anti-moustiques

une paire de jumelles.

Appareil photos (batteries, cartes mémoires etc...)

Du fil pour étendre le linge. (Pratique)

NB : Pour l'approche de la faune (tout particulièrement à pied ou en pirogue), il est recommandé, dans la mesure du possible, de vous équiper de vêtements avec des couleurs neutres (beige, marron). Tenez bonne note que la couleur bleue attire les insectes

PHOTOS/ VIDEO :

Munissez-vous de ce dont vous aurez besoin au niveau cartes mémoires ou pellicules (100 et 200 ASA), batteries... On peut parfois en trouver sur place mais les prix ne sont pas toujours plus intéressants et les dates de validité parfois dépassées. Un objectif de 200mm est un minimum, nous vous recommandons un 300mm... (les 400mm sont parfaits mais très onéreux et prennent énormément de place).

Si vous apportez une caméra, nous vous recommandons d'emporter avec vous suffisamment de batteries, un système de recharge et un adaptateur allume-cigares. L'approvisionnement en électricité de la plupart des pays que nous visitons est en 220-240 volts avec une fiche à 3 points que vous pourrez utiliser lors de vos nuits en hôtel et en auberge. Il est possible de recharger la caméra vidéo à partir de la batterie du véhicule, en utilisant un allume-cigare 12 volts (cette possibilité est laissée à la discrétion du guide, et ne sera pas autorisée s'il y a un risque pour l'autonomie du véhicule). Le fonctionnement de celui-ci ne vous est en aucun cas garanti.



Appareil numérique: Nous recommandons d'acheter des batteries très longue durée. Idem pour les cartes de mémoires, prendre une (ou plusieurs) carte de grande capacité (4 Go) et pas seulement 5 photos comme sont souvent équipés les appareils photos numériques à la vente.

NB. Il vaut mieux prendre 2 cartes mémoires de 4 Go plutôt qu'une carte de 8 Go. Comme le proverbe le dit si bien : il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Vous traversez des villages où les gens ne sont peut-être pas d'accord pour être "mitraillés" par des dizaines d'appareils photo chaque jour. Avant de prendre une photo, restez civilisé et demandez la permission. Nous traversons des villages centenaires aux traditions vivaces et la photo systématique des habitants est une attitude qui peut détruire tout essai d'échange ou de communication entre vous et vos hôtes (aimeriez vous recevoir chez vous des inconnus qui, vous ayant à peine dit bonjour, photographieraient vos enfants, vous en train de faire la cuisine, etc.). Lorsque sera établi un climat de confiance, demandez (faites-vous conseiller par votre accompagnateur) l'autorisation de filmer ou de photographier qui vous sera souvent généreusement accordée. Et enfin, ne photographiez jamais les enfants sans demander leur accord aux parents et aux enfants eux-mêmes. Si l'on vous refuse, alors n'insistez pas. Ne promettez d'envoyer des photos aux personnes que vous avez photographiées que si vous êtes sûr de pouvoir respecter votre engagement. Mais surtout prenez le temps de rencontrer... plus que de collectionner des portraits.

• Couchage

Sac de couchage confort 5C° et un petit drap housse (qui permet de s'adapter aux différentes températures rencontrées).

• Matériel fourni

Nous fournissons des tentes igloo (spacieuses et confortables) avec matelas mousse (de 5 à 8 cm d'épaisseur).

Tout le matériel de cuisine est fourni (assiettes, couverts).

Glacière.

Frigo: utilisation uniquement par le guide.

• Pharmacie collective

Le guide et/ou chauffeur est muni d'un moyen de communication pour joindre rapidement les secours et d'une pharmacie de base.

• Informations régionales

DECALAGE HORAIRE :

La Namibie est à GMT+2, c'est à dire :

– en été : il a une heure de décalage (quand il est 12h00 en France, il est 13h00 en Namibie) ;

– en hiver : il n'y a pas de décalage.

CLIMAT :

Trois types de climat : désertique, semi-aride et subtropical. La Namibie jouit de 300 jours de soleil par an.

Saison froide et sèche (mai à septembre)

Les moyennes varient de 4°C à 22°C, mais la température descend parfois jusqu'à - 10°C la nuit, sur les reliefs au sud et dans le désert du Kalahari. Le ciel demeure d'un bleu azur et la température diurne est très agréable pour les randonnées. Cependant, il fait froid à l'aube et dès la tombée du soir, et, parfois, dans la journée, un vent frais peut souffler très fort. Vous veillerez donc à vous munir de vêtements suffisamment chauds (anorak, écharpe et gants...) pour les froides soirées d'hiver (notamment en camping) et les game drives matinaux.

Saison chaude et sèche (septembre à décembre)

Certaines années, l'intérieur du pays profite de rares pluies en octobre ou novembre, mais il ne s'agit que d'orages sporadiques et ces mois sont généralement secs et les meilleurs pour l'observation de la faune dans les parcs animaliers, les animaux se regroupant autour des points d'eau. C'est une période idéale pour les campeurs / randonneurs car les nuits ne sont pas aussi froides qu'en hiver et la température (la journée) demeure correcte pour la balade à pied.

Saison chaude et humide (décembre à avril)

On appelle communément cette saison l'été, mais ce climat est plus subtil que notre été européen. Les températures varient en moyenne de 16 °C à 34 °C, mais dans les zones désertiques, elles peuvent atteindre 40 °C à 45 °C. Les nuits demeurent toutefois relativement fraîches, donc agréables pour dormir. Les mois de janvier, février et mars correspondent à la saison des pluies, mais cette dernière n'est jamais très importante (entre 300 et 600 mm de moyenne par an), février étant généralement le mois le plus humide. Voyager en Namibie pendant cette période est idéal car les journées sont longues et les quelques nuages de fin de journée offrent les meilleures opportunités photographiques de coucher de soleil. Enfin, si vous avez la chance de voir quelques pluies dans le désert, vous aurez peut-être le privilège de découvrir le désert en fleurs et d'observer les cuvettes du Namib se remplir d'eau, formant des oasis naturelles uniques (Sossusvlei). Dans le Damaraland, la faune est abondante en saison des pluies, car les animaux descendent des hauts plateaux pour se nourrir sur les plaines herbeuses.



ELECTRICITE :

220 volts en général.

Les prises de courant présentent trois grosses fiches rondes en triangle. Prévoir un adaptateur « Afrique du Sud - Inde » (on ne trouve pas ce format sur les adaptateurs dits « universels »).

SITUATION ENVIRONNEMENTALE :

Quel que soit l'environnement dans lequel le voyageur se déplace, urbain ou naturel, il est de sa responsabilité de respecter l'endroit qu'il traverse. Voici quelques principes de base, applicables partout dans le monde. Un second paragraphe vous présente les problèmes environnementaux spécifiques à la Namibie.

– Eviter de laisser certains déchets sur place et les rapporter avec soi si le pays ne dispose pas d'infrastructures d'élimination de ces déchets. Par exemple : les piles et batteries, les médicaments périmés, les sacs plastiques.

– La rareté de l'eau est aujourd'hui un problème mondial. Même si le pays visité n'est pas a priori concerné par le manque, quelques réflexes doivent désormais faire partie du quotidien : préférer les douches aux bains, éviter le gaspillage, signaler les fuites éventuelles des robinets.

– Dans la plupart des hôtels vous disposerez d'une climatisation individuelle. Il est vivement recommandé pour éviter la surconsommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre afférentes, de la couper systématiquement lorsque vous n'êtes pas présent dans la chambre. La climatisation n'est d'ailleurs pas forcément absolument nécessaire sous tous les climats.

– En balade, dans certains écosystèmes fragiles, ne pas sortir des sentiers ou conduire hors-piste, limiter le piétinement et ne pas rapporter de « souvenir » : cueillir des fleurs rares, ramasser des fossiles ou des pétrifications, etc.

La Namibie est l'un des premiers Etats à avoir intégré la protection de l'environnement à sa constitution, dès les années 90. Elle s'est aussi dotée d'un ministère dont les compétences sont, conjointement, le tourisme et l'environnement : elle se veut un exemple régional.

Le déclin environnemental de la Namibie s'est produit à la suite d'importantes campagnes de safari et de la mise en exploitation de vastes surfaces de savane. Face à un risque sérieux d'extinction de la faune sauvage, l'administration a « nationalisé » la nature et les exploitants ont perdu tout droit sur les ressources sauvages de leurs terres. Cette mesure radicale eut aussi ses effets pervers : il était devenu impossible d'abattre des animaux qui, à nouveau en nombre, dévastaient les cultures. C'est pourquoi, en 1996, des « conservancies » ont été mis en place. Il s'agit de dispositifs qui fixent, sur un mode durable, des quotas d'exploitation et de chasse et qui attribuent ces quotas aux populations locales. Ces « conservancies » sont une vraie réussite, qui permet de développer l'économie rurale tout en protégeant l'environnement.

Parmi d'autres projets, relevons celui qui prévoit l'installation de « couloirs » entre les différents parcs nationaux. Les animaux pourraient ainsi circuler en toute sécurité et liberté. L'institut écologique d'Etosha étudie la possibilité de planter du piment rouge pour établir une barrière naturelle entre les aires d'exploitation et les autres.

Depuis plus de dix ans, la Namibie recycle ses eaux usées : un traitement supplémentaire à la sortie des stations d'épuration permet de les utiliser à l'irrigation.

En 2007, un projet de 117 millions d'euro, pour la production d'électricité par éoliennes, a été accepté. Ces éoliennes doivent fournir 30 MW annuels ; ce n'est pas négligeable pour un pays qui ne disposait jusque là que d'une centrale thermique et d'une petite unité hydroélectrique. La plupart des fermes et des hôtels, en ville ou à la campagne, utilise l'énergie solaire pour l'alimentation électrique. La compagnie de téléphone nationale a recours, pour les téléphones portables, à des relais alimentés à l'énergie éolienne.

• Esprit du voyage

Photographie

Si vous apportez une caméra, nous vous recommandons d'emporter avec vous suffisamment de batteries, un système de recharge et un adaptateur allume-cigares. L'approvisionnement en électricité de la plupart des pays que nous visitons est en 220-240 volts avec une fiche à 3 points que vous pourrez utiliser lors de vos nuits en lodge, auberges et campings aménagés en cours de séjour. Il est possible de recharger la caméra vidéo à partir de la batterie du véhicule, en utilisant un allume-cigare 12 volts (cette possibilité est laissée à la discrétion du guide, et ne sera pas autorisée s'il y a un risque pour l'autonomie du véhicule). Le fonctionnement de celui-ci ne vous est en aucun cas garanti.

Appareil numérique: Nous recommandons d'acheter des batteries très longue durée. Idem pour les cartes de mémoires, prendre une (ou plusieurs) carte de grande capacité (1 Go) et pas seulement 5 photos comme sont souvent équipés les appareils photos numériques à la vente. NB. Il vaut mieux prendre 2 cartes mémoires de 1 Go plutôt qu'une carte de 2 Go. Comme le proverbe le dit si bien : il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Vous traversez des villages où les gens ne sont peut-être pas d'accord pour être "mitraillés" par des dizaines d'appareils photo chaque jour. Avant de prendre une photo, restez civilisé et demandez la permission. Nous traversons des villages



centenaires aux traditions vivaces et la photo systématique des habitants est une attitude qui peut détruire tout essai d'échange ou de communication entre vous et vos hôtes (aimeriez vous recevoir chez vous des inconnus qui, vous ayant à peine dit bonjour, photographieraient vos enfants, vous en train de faire la cuisine, etc.). Lorsque sera établi un climat de confiance, demandez (faites-vous conseiller par votre accompagnateur) l'autorisation de filmer ou de photographier qui vous sera souvent généreusement accordée. Et enfin, ne photographiez jamais les enfants sans demander leur accord aux parents et aux enfants eux-mêmes. Si l'on vous refuse, alors n'insistez pas. Ne promettez d'envoyer des photos aux personnes que vous avez photographiées que si vous êtes sûr de pouvoir respecter votre engagement. Mais surtout prenez le temps de rencontrer... plus que de collectionner des portraits.

Votre participation à la vie de bivouac est indispensable. Les chauffeurs chargent et déchargent les voitures mais vous devez prendre vos sacs et matelas et les ramener près des voitures le lendemain matin. Vous montez et démontez vous-mêmes vos tentes. Tout le monde est de corvée pour la vaisselle, pour le bois et en général, il y a toujours quelqu'un qui adore s'occuper du feu. Pour les repas, en principe l'accompagnateur s'en occupe ; là encore votre aide est toujours la bienvenue.

La réussite de tout voyage est un délicat mélange de bonne humeur, de sentiments d'entraide et de convivialité, d'esprit de découverte, de bonne volonté, d'une participation aux tâches communes ainsi que le respect des traditions locales. Pour cela, chaque participant se documente suffisamment sur le pays pour être autonome.

◉ BIBLIOGRAPHIE

• Bibliographie

- La Namibie, Ed. Le Petit Futé.
- Namibia, Deanna Swaney, guide Lonely Planet, 2002.
- Explorations dans l'Afrique australe, David Livingstone, éd. Karthala.
- Field guide to Mammals of Southern Africa, C. & T. Stuart, éd. 2001.
- Newman's birds of South Africa, Kenneth Newman, éd. 2000.

• Cartographie

- Michelin n° 955 – Afrique Centre et Sud avec Madagascar (1/ 400 000).
- La carte de la Namibie (1/2 000000) distribuée gratuitement (offices du tourisme). Elle est néanmoins de plus en plus difficile à trouver. La carte présente les sites touristiques du pays, les routes goudronnées et de gravier, indique les différents parcs nationaux et/ou réserves.
- Carte ITM, Namibia (1/2 000 000), carte générale, relief par teintes hypsométriques, voies de communications principales et secondaires, principales indications touristiques. Avec plans de Windhoek et Swakopmund.

◉ INFORMATIONS GENERALES

• Attitude responsable

1) L'ESPRIT ATR

Être membre d'ATR (Agir pour un Tourisme responsable), c'est s'engager sur la limitation des effets négatifs que peut avoir une activité touristique et développer cette activité dans un objectif durable.

Cet état d'esprit correspond pleinement à ce que nous sommes chez Nomade et surtout à ce que sont nos clients.

En un mot, c'est voyager dans une attitude responsable au regard des pays et des hommes, sans laisser de trace ou presque.

2) LA CERTIFICATION

En janvier 2010, nous avons eu le plaisir d'obtenir la certification ATR, délivrée par l'AFNOR, organisme certificateur indépendant.

Ce label "Tourisme responsable" confirme notre engagement de spécialiste de l'aventure dans sa pratique du tourisme responsable.

Cette certification a été délivrée suite à un audit réalisé au sein de l'agence en décembre 2009 permettant de vérifier les engagements suivants :

- Développer un tourisme qualitatif et minimiser les effets pervers de l'industrie touristique.
- Impliquer et privilégier les populations locales dans le développement.
- Veiller au respect des hommes, des usages et des cultures des pays visités.
- Sensibiliser nos clients à ces problématiques.



- Favoriser la transparence de l'information vis-à-vis de nos clients et veiller à la qualité des services offerts.
- Mettre l'humain au cœur de nos préoccupations.
- S'engager en matière de lutte contre le CO2, de gestion des déchets, de préservation de l'environnement, de management des équipes et de partage des résultats.

Ces principes doivent être partagés par les membres de l'entreprise mais aussi par l'ensemble de nos partenaires, prestataires ou réceptifs. Cela fait maintenant plusieurs années que Nomade Aventure s'engage dans l'esprit ATR. L'AFNOR vérifiera chaque année, au sein de l'entreprise, le respect de l'ensemble de ces critères de certification et l'évolution de nos actions.

Toute l'information concernant la labellisation ATR sur le site www.tourisme-responsable.org

3/ NOS ENGAGEMENTS...

Préserver la planète

- Nomade met le paquet... et s'oxygène à la compensation CO2 pour lutter contre le réchauffement climatique ! Même s'il n'est pas possible d'annuler les émissions de CO2 liées à un voyage en avion, on peut les compenser. C'est-à-dire participer volontairement, à hauteur du coût de ses émissions de CO2, à des projets de développement solidaire permettant de les absorber considérablement.

Dès à présent, nous avons décidé de prélever sur notre rémunération, une somme calculée sur la base du CO2 émis, en accord avec le protocole de Kyoto qui préconise une compensation d'au moins 20% dans l'immédiat. Par ailleurs, nous compensons depuis deux ans 100% des émissions de CO2 liées aux déplacements professionnels de nos équipes.

Ces sommes prélevées financent, via la fondation Nomade Aventure, des projets comme la reforestation responsable et la création de pièges à carbone.

Elles sont de 1€ pour la France, 2€ pour les voyages moyen-courriers et 7€ pour les long-courriers. Ainsi, nous compensons à 100% toutes les émissions de CO2 sur la France et 20% partout ailleurs.

- Dans le même ordre d'idée, l'ensemble de la chaîne de fabrication de nos brochures est certifiée FSC - PEFC : des papiers entièrement recyclables et exempts d'acide, fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement (moins de 4% des forêts de la planète le sont) aux imprimeurs labélisés, sans oublier les usines qui les fabriquent.

Contribuer au développement des pays et des régions

- Parallèlement, nous identifions des initiatives locales pouvant être soutenues par Nomade Aventure en tant qu'opérateur économique. Notre modèle initial n'a pas pris un coup dans l'aile : travailler avec des guides et des partenaires locaux, mettre à profit notre expérience dans l'étude et le suivi de projets simples et réalistes restent notre priorité, ainsi que vérifier la réalité des relations entre les différents acteurs, tel que le circuit de redistribution monétaire équitable entre les guides, les chauffeurs, les cuisiniers et les chameliers.

- Dès à présent, nous recensons, à travers nos voyages, les personnes, familles ou villages ayant besoin d'un financement au démarrage d'une activité. La réussite de cette démarche se fera par l'accompagnement du projet puis par la pérennisation de l'activité, notamment grâce à votre passage.

4) ACTIONS RESPONSABLES

Et vous, que pouvez-vous faire ? Adoptez la "Nomade attitude"

Nous vous recommandons d'adopter durant votre séjour une attitude fidèle aux engagements d'ATR. Ces recommandations sont déclinées dans la charte éthique du voyageur que vous avez reçue avec vos documents de voyage et que vous pouvez consulter à tout moment sur notre site internet www.nomade-aventure.com. Nous pouvons également vous l'envoyer par courrier, sur simple demande de votre part. Quelques conseils : évitez l'usage des bouteilles en plastique, les emballages en portions individuelles, et rappez tout ce vous pouvez, en particulier les piles et emballages plastique, difficilement recyclables actuellement dans bon nombre de pays.

Enfin, ramenez-nous des nouvelles fraîches des pays visités en complétant le "Questionnaire qualité" au retour de votre voyage.

En voyageant avec Nomade, vous serez acteur d'un tourisme respectueux et solidaire, vous influerez sur l'évolution et le développement des populations rencontrées. Vous aurez aussi une responsabilité certaine et un rôle de garant de cette philosophie "Agir pour un Tourisme Responsable".